



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 10 janvier 2019 à 18 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :** (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir d'Eudes BOUVIER
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir d'Olivier ROGNARD
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOTZ	Olivier BERTHET	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
MERY	Eudes BOUVIER
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint des services
Julie ECALARD	Responsable Communication
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Véronique MERMOUD	Directrice pôle Aménagement
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées



Matilde HABOUZIT

Responsable du pilotage de la performance et des politiques contractuelles

Eline QUAY THEVENON

Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 21 décembre 2018 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 19 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 26 présents, et 28 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 7      Année : 2019  
Exécutoire le : 17 JAN. 2019  
Affichée le : 17 JAN. 2019  
Visée le : 17 JAN. 2019

*ADMINISTRATION GÉNÉRALE*  
**Représentation de Grand Lac au Salon de l'Immobilier d'Entreprise  
Mandat spécial et frais de déplacement**

Monsieur le Président rappelle qu'un Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) est organisé chaque année, rassemblant ainsi les professionnels, sociétés et collectivités, ainsi que les services associés à l'immobilier et l'entreprise, sur la thématique de l'offre immobilière et foncière.

Il est proposé de donner mandat spécial à Monsieur Olivier ROGNARD, vice-président délégué aux finances, pour représenter Grand Lac au salon de l'immobilier d'entreprise.

Conformément à l'article L. 2123-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président propose que les frais correspondant à ces déplacements, qui constituent un mandat spécial, soient pris en charge par Grand Lac.

Les dépenses réalisées dans l'accomplissement de ces missions seront remboursées :

- Pour les frais de transports (train 1<sup>ère</sup> classe): sur présentation d'un état de frais ou pris en charge directement par Grand Lac.
- Pour les frais d'hôtels sur présentation d'un état de frais et remboursement selon le barème défini par la délibération du 24 novembre 2015.
- Pour les autres frais de déplacement sur présentation d'un état de frais et remboursement selon le barème en vigueur dans les collectivités locales.

Les crédits sont inscrits au budget – Chapitre 011.

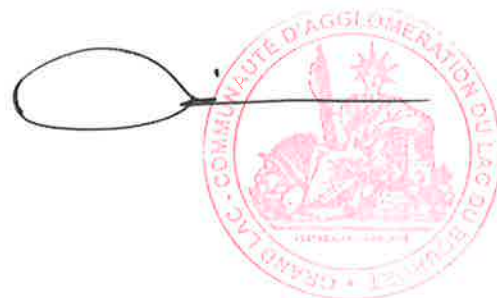
Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la prise en charge par Grand Lac des frais de déplacement précités.

Aix-les-Bains, le 10 janvier 2019

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 26
- Votants : 28
- Pour : 28
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Représentation de Grand Lac au Salon de l'Immobilier d'Entreprise - Mandat spécial et frais de déplacement

---

**Date de transmission de l'acte :** 17/01/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 17/01/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2679 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190110-d2679-DE

---

**Date de décision :** 10/01/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.6. Exercice des mandats locaux  
5.6.2. Mandats spéciaux et frais de déplacement des élus